

**À PROPOS  
DES MODIFICATIONS  
DES MODALITÉS  
DES CONCOURS D'ENTRÉE 2022**

## Communiqué

Paris, le 4 novembre 2021

Suite à un certain nombre de fausses informations circulant sur internet concernant les modifications des modalités des concours d'entrée 2022, en raison de la pandémie de Covid-19, le CNSMDP souhaite apporter les clarifications suivantes :

1/1

\_ Le CNSMDP rappelle que ces modifications ont été prises pour l'année 2022 en fonction du contexte sanitaire actuel.

\_ Le CNSMDP rappelle que ces modifications **ne concernent que les épreuves d'admissibilité** (communément appelées 1<sup>er</sup> tour) de certaines disciplines.

\_ Le CNSMDP dément en revanche que les admissions, second tour, se feront par vidéo et confirme que **toutes les admissions se dérouleront comme d'ordinaire en présentiel** au Conservatoire.

\_ Le CNSMDP rappelle que cette décision a été prise pour tenir compte des conditions sanitaires. En effet, si ces conditions semblent s'améliorer dans l'hexagone, il n'en est pas de même partout et il demeure encore bon nombre de pays qui imposent des restrictions de déplacement et des quarantaines aux frontières. **Rappelons que 25% des candidats aux concours d'entrée du CNSMDP proviennent de pays autre que la France**, ce qui contribue à l'excellence de sa formation. C'est donc à la fois pour limiter les déplacements et permettre à tous de concourir de façon équitable que certaines admissibilités sont organisées sur vidéo, comme l'année passée et comme dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur artistique à travers le monde.

\_ Le CNSMDP maintient que **toutes les limites d'âge sont repoussées d'une année pour les concours d'entrée pour l'année scolaire 2022-2023 dans toutes les disciplines.**

\_ Le CNSMDP rappelle que cette décision de modifications des modalités des concours d'entrée a été prise avec l'aval des instances du Conservatoire que sont le Conseil pédagogique et Conseil d'administration où siègent les représentants des professeurs et des étudiants.

Vous trouverez toutes les modalités des concours d'entrée modifiées sur le site du Conservatoire : [www.conservatoiredeparis.fr](http://www.conservatoiredeparis.fr) rubrique Actualités

**Contact presse** : Alexandre Pansard-Ricordeau

[apansard-ricordeau@cnsmdp.fr](mailto:apansard-ricordeau@cnsmdp.fr)

01 40 40 46 75 / 06 03 55 04 56

**209 Avenue Jean-Jaurès 75019 Paris Tél +33 (0) 1 40 40 45 45 [www.conservatoiredeparis.fr](http://www.conservatoiredeparis.fr)**